

No : R-3924-2015 (Phase 4)

**GAZIFÈRE INC.**, corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 706, boulevard Gréber, en la ville de Gatineau, province de Québec J8V 3P8

(ci-après « Gazifère »)

---

**AFFIDAVIT**

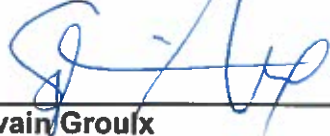
**(Article 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie)**

---

Je, soussigné, Sylvain Groulx, faisant affaires au 706 boul. Gréber en les ville et district de Gatineau, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Directeur, ventes et efficacité énergétique chez Gazifère;
2. J'ai préparé le témoignage déposé comme pièce B-0567, GI-43, Document 2, dans le cadre du présent dossier avec Jean-Benoît Trahan;
3. J'ai connaissance et j'atteste la véracité des faits qui sont allégués dans ladite pièce;
4. Je n'ai pas d'amendements ou de corrections à apporter à cette pièce;
5. J'adopte cette pièce comme étant ma preuve écrite dans le présent dossier.

ET J'AI SIGNÉ :



Sylvain Groulx

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,  
à Gatineau, ce 24<sup>ième</sup> jour de mars 2016



Commissaire à l'assermentation pour  
tous les districts judiciaires du Québec

